

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE

2452, chemin de l'Église
Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0
Tél. : 450-826-3129
Télec. : 450-826-3217
Courriel : info@ste-clotilde.ca
Web: www.ste-clotilde.ca

OCTOBRE 2015

Passez un bel
automne

Votre Municipalité vous informe...

Et se réjouit de constater que de plus en plus de gens prennent le temps de lire le *PETIT RAPPORTEUR*.

AFIN D'ASSURER UNE FÊTE SÉCURITAIRE POUR LES JEUNES PARTICIPANTS, LA MUNICIPALITÉ INVITE LES PARENTS ET LES ENFANTS À PASSER L'HALLOWEEN ENTRE 16 H 30 ET 20 H 30 LE 31 OCTOBRE.



EN CETTE JOURNÉE, LA SÉCURITÉ EST DE MISE EN TOUT TEMPS.
JOYEUSE HALLOWEEN À TOUS!



La MRC des Jardins-de-Napierville invite les artistes, les organismes et les travailleurs culturels à s'inscrire gratuitement au nouveau répertoire culturel qui est logé directement sur le site web de la MRC. Ce sera un outil convivial permettant à tous de découvrir les ressources culturelles de notre milieu. Vous êtes donc invité responsable d'organismes, artistes, artisans, bénévoles, intervenants et citoyens à compléter le formulaire d'inscription au répertoire culturel à l'adresse suivante :

mrcjardinsdenapierville.ca/repertoire-culturel et pour toutes demandes

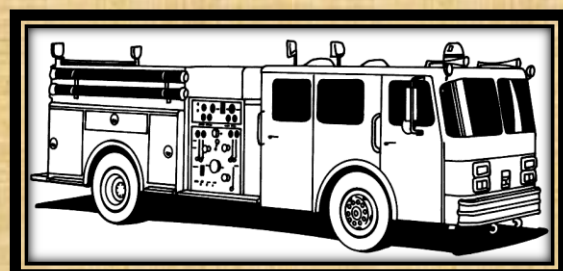
d'informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Cassandra Rochefort au 450-454-0559 et bien vouloir lui retourner le formulaire à :

kassandra@mrcjardinsdenapierville.ca



PORTES OUVERTES

La Municipalité de Ste-Clotilde ainsi que le Service Incendie sont heureux de vous inviter à la journée portes ouvertes qui se tiendra le 25 octobre prochain de 10h à 14h dans le cadre du mois de la prévention incendie. Lors de cette journée, nous aurons en notre compagnie le personnel du Service Incendie de Ste-Clotilde, le Service de la prévention de la MRC, la Sûreté du Québec, L'U.C.M.U., Ambulances CTM ainsi que d'autres partenaires pour répondre à toutes vos questions. Venez en grand nombre pour visiter les camions et les équipements appartenant à la municipalité pour votre protection incendie.



À PROPOS DE SUBVENTIONS \$

Une *aide financière* est accordée aux parents qui inscrivent leur enfant à une activité sportive ou éducative. Une facture du coût de ces inscriptions doit nous être acheminée ainsi qu'une demande signée par le parent.

Aussi, dans le cadre de notre politique familiale, un *panier cadeau pour nouveau-né* est offert. Le parent doit se présenter à la municipalité avec une preuve de résidence et le certificat de naissance de l'enfant ou sa carte d'assurance-maladie.

En plus, sur réception d'une preuve de *l'ouverture d'un compte parent pour enfant* à l'institution financière de votre choix, la Municipalité accordera un montant de *50.00\$*.

L'HIVER ARRIVE À GRAND PAS!

Nous désirons vous rappeler que les abris temporaires (**Tempo**) sont autorisés du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement et doivent être installés à trois (3) mètres de la voie publique et à un (1) mètre de toute ligne de lot.

INVITATION

Le Cercle des Fermières de Ste-Clotilde tiendra son Salon d'artisanat, au Centre Communautaire, *les 21 et 22 novembre* prochain. Également, les ateliers des Fermières se tiennent à *chaque mardi de 9h00 à 16h00*. Toute personne intéressée peut contacter Madame Claudette Larivière au 450-826-3745.

APPRENDRE EN CŒUR

Une activité aura bientôt lieu à la bibliothèque : **L'Atelier JEUX DE MOTS** a pour but d'avoir du plaisir, de l'apprentissage et de la complicité. Votre enfant a *entre 2 et 5 ans?*

Venez développer ses connaissances générales à travers 7 stations de jeux cognitifs à votre bibliothèque. Pour plus d'informations contactez l'organisme Apprendre en Cœur au 450-454-0400.

Le Club D'Âge d'Or de Ste-Clotilde tiendra ses soupers mensuels *les vendredis 13 novembre et 11 décembre 2015 ainsi que les 12 février, 8 avril et 6 mai 2016*. Pour informations, veuillez communiquer avec Mme Lise Bissonnette au 450-826-3817.

QUELQUES RAPPELS

Avant d'entamer des travaux sur votre propriété vous devez en tout temps contacter l'inspectrice municipale afin de *connaître vos obligations et vos droits*.

Comme toujours, nous demandons à chaque propriétaire de bien voir à ce que son terrain soit libre de tous déchets, débris et véhicules non immatriculés, et ce, en tout temps. Par contre, ces détritrus ne doivent pas être déposés dans un fossé, un champ ou aux abords de la piste cyclable. De plus cette piste est conçue pour vélos et piétons. Tout véhicule y est interdit.

Aimeriez-vous que des vidanges soient jetées dans votre cour ? Posez-vous la question???

Accès au conteneur

La Municipalité demande à chaque utilisateur du conteneur de présenter une preuve de résidence, (permis de conduire suggéré) de manière à favoriser les résidents et les payeurs de taxes qui en assument les coûts.

Votre collaboration sera grandement appréciée.

Les derniers samedis où le site du conteneur sera ouvert sont *le 24 octobre* ainsi que *les 7 et 21 novembre*. À noter qu'il *n'y a pas de conteneur durant l'hiver*. Vous serez informés de la réouverture du site en avril prochain. Vous pouvez maintenant apporter des branches en quantité raisonnable sur ce site , lors des *samedis d'ouverture seulement !*

AVIS AUX AGRICULTEURS

Autant que possible, prière de nettoyer la route suite au transport de matières salissantes (terre, fumier, etc.)

Au nom de tous les citoyens, MERCI !!!

Votre Friperie « La Chic Boutique »

au sous-sol du bureau municipal, est ouverte du lundi au vendredi de *12 à 15 heures*, sauf le mercredi (fermée)



Votre Bibliothèque est ouverte les mardis de *18:30h à 20:30h*, les mercredis de *13:00h à 15:00h* en période scolaire et les samedis de *10:00h à 12:00h*.

HORAIRE DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-CLOTILDE

Lundi au jeudi : 8h00 à 16h30

Vendredi : 8h00 à 12h00